



Front National pour la Défense de la Constitution

Attendu que la République de Guinée a signé et ratifié le **protocole additionnel de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance additionnel au protocole relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité** ;

Entendu que l'article 1 dudit protocole consacre l'indépendance de la justice dans la conduite des dossiers et le prononcé des décisions ;

Que malheureusement les Magistrats et cadres dont les prénoms et noms suivent ont trahi leur serment en infligeant aux honnêtes citoyens des peines injustes en exécution des instructions de Monsieur Alpha CONDE et de ses Ministres ;

Que par leur fait la Justice a constitué un instrument potentiel pour l'acquisition du 3^{ème} mandat de Alpha CONDE ;

Qu'ils constituent de nos jours un danger potentiel dans la conduite de la transition et le devenir de la nation ;

Que dès lors, il convient de les extirper de la gestion du pays pour le bonheur du peuple de Guinée ; une mesure conservatoire jusqu'à ce que le droit soit dit ;

Attendu que l'article 1^{er} b du même protocole interdit tout changement anticonstitutionnel en vue de son maintien au pouvoir ;

Que les personnes dont les prénoms et noms suivent ont été des acteurs potentiels dans le changement anticonstitutionnel en vue de garantir à Monsieur Alpha CONDE un pouvoir à vie ;

Que l'acquisition du 3^{ème} mandat a plongé le pays dans une situation désastreuse sans précédent ;

Qu'ils ont, à travers des fraudes, propagandes, mensonges, intimidations, interpellations, détentions arbitraires, traitements inhumains et dégradants, favorisé, dans le sang et dans la douleur, la descente aux enfers de notre chère patrie ;

Que leurs agissements les disqualifient indéfiniment à être associés à la conduite des affaires publiques ;

Attendu que les personnes ci-dessous nommées sont indubitablement responsables des maux qui ont conduit l'armée à travers le CNRD à prendre ses responsabilités pour parachever le combat du peuple porté par le FNDC ;

Que par leur comportement la Guinée a failli à ses obligations internationales en matière de démocratie et de bonne gouvernance ;

Qu'ils ont plongé la Guinée dans une crise qui rendait fragile la paix et la stabilité sociale ;

Front National pour la Défense de la Constitution

Que leur moralité est incompatible avec les cinq (5) piliers du CNRD ;

Qu'il est logique et même nécessaire de ne pas les associer à la gestion de la transition ;

Qu'en conséquence, les personnes figurant sur la liste ci-jointe doivent être bannies de la transition pour le bonheur du peuple de Guinée.

LISTE DES COMMANDITAIRES, AUTEURS, CO-AUTEURS ET COMPLICES DU COUP D'ETAT CONSTITUTIONNEL DE 2020 EN REPUBLIQUE DE GUINEE

LISTE DEFINITIVE ACTE 1

N°	PRENOM ET NOM	ANNCIENNE OU FONCTION ACTUELLE
01	Mohamed DIANE	Ministre de la défense nationale
02	Ibrahima Kassory FOFANA	Premier Ministre
03	Naby Youssouf Kiridy BANGOURA	Ministre Secrétaire General à la Présidence
04	Cheick Taliby SYLLA	Ministre de l'énergie
05	Bantama SOW	Ministre des sports et de la culture
06	Lansana KOMARA	Ministre secrétaire général du Gouvernement
07	Amadou Damaro CAMARA	Député
08	Amara Somparé	Ministre de la communication
09	Baidy ARIBOT	Vice-gouverneur de la banque centrale
10	Aboubacar Makissa CAMARA	Directeur national des impôts
11	Mouctar DIALLO	Ministre de la jeunesse
12	Malick SANKHON	Directeur Général CNSS
13	Boubacar BARRY	Ministre du commerce
14	Ismael DIOUBATE	Ministre du budget
15	Alhousseny Makanéra KAKE	Ancien ministre
16	Pr Zegbelemou Togba	Universitaire
17	Toumany SANGARE	Directeur général de la douane
18	Bouréma CONDE	Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
19	Papa Koly KOUROUMA	Ministre de l'hydraulique et de l'Assainissement
20	Rachid N'DIAYE	Ministre Conseiller à la présidence
21	Aboubacar SYLLA	Ministre des Transports
22	Albert Damantang CAMARA	Ministre Conseiller à la présidence
23	Diakaria KOULIBALY	Ministre des Hydrocarbures
24	Dr Ibrahima KOUROUMA	Ministre de la ville et de l'aménagement du territoire
25	Edouard Gnakoye LAMAH	Ministre de la Santé
26	Frederick LOUA	Ministre des Pêches, de l'aquaculture et de l'économie maritime
27	Abdoulaye MAGASSOUBA	Ministre des Mines et de la Géologie

Front National pour la Défense de la Constitution

28	Sékouba SAVANE	Directeur Général de la RTG Koloma
29	Djene Saran CAMARA	Député
30	Zalikatou DIALLO	Député
31	Mohamed Lamine KAMISSOKO	Député
32	Bany SANGARE	Directeur General Office Guinéen des chargeurs
33	Mamadi Touré	Ministre des affaires étrangères
34	Moustapha Naïté	Ministre des Travaux Publics
35	Tibou Kamara	Ministre de l'industrie, des petites et moyennes entreprises
36	Mama Kany Diallo	Ministre du Plan
37	Mamadou Taran Diallo	Ministre de la citoyenneté
38	Billy Nankouma Doumbouya	Ministre de la fonction publique
39	Mariama Sylla	Ministre de l'action sociale et de la promotion féminine
40	Mory Sangaré	Ministre de l'éducation nationale et de l'alphabétisation
41	Mariama Camara	Ministre de l'agriculture
42	Roger Patrick Millimono	Ministre de l'élevage
43	Nantou Cherif	Député
44	Aly Jamal Bangoura	Secrétaire général des affaires religieuses
45	Kabinet Sylla Billgates	Intendant à la Présidence
46	Aissatou Bella Diallo	Conseillère à la Présidence
47	Mama Aissata Aribot	Directrice Port Autonome Conakry
48	Ibrahima Kalil KABA	Ministre Directeur de cabinet à la Présidence
49	Thierno Ousmane DIALLO	Ministre du tourisme et de l'hôtellerie
50	Claude Kory Koundiano	Président de l'assemblée nationale
51	Louncy NABE	Gouverneur de la BCRG
52	Mariama CAMARA	Ministre de l'agriculture
53	Oyé GUILLAVOGUI	Ministre de l'environnement des eaux et forêts
54	Lounseny CAMARA	Ministre de l'urbanisme
55	General Ibrahima BALDE	Haut commandant de la gendarmerie
56	Général Ansoumane CAMARA	Directeur général de la Policie
57	Mamady Diawara	Procureur général près la cour d'appel de Conakry
58	Sidy Souleymane N'diaye	Procureur de la République près le TPI de Dixinn
59	Ibrahima Sory Touré	Juge d'instruction justice de paix de Boffa
60	Hadja M'balou Keita	Présidente du TPI de Dixinn
61	Gnankoro Camara	Avocat général près la cour d'appel de Conakry
62	Alseny Bah	Substitut du procureur de Mafanco
63	Djenabou Donghol Diallo	Présidente du TPI de Mafanco
64	Ousmane Coumbassa	Doyen des juges d'instruction TPI de Dixinn
65	Seydou Keita	Premier président de la cour d'appel à Conakry
66	Zouty Zaoro Beavogui	Président de chambre à la cour d'appel de Conakry

Front National pour la Défense de la Constitution

67	Mory Doumbouya	Ministre de la Justice
68	Aboubacar Fabou Camara	Directeur Centrale Police Judiciaire
69	Mohamed lamine Bangoura	Président de la cour constitutionnelle
70	Mohamed Diaré	Président cour des comptes
71	Mohamed lamine Simankan	Commandant de la BRI
72	Domani Dore	Porte parole du RPG ARC EN CIEL
73	Zenab Camara	Chef cabinet du Ministère de l'enseignement supérieur
74	Dr Bano Barry	Ministre de l'éducation nationale de l'alphabétisation
75	Souleymane Dounoh Keita	Ministre conseiller à la Présidence
76	Salla fanyi camara	Ministre du tourisme et de l'hôtellerie
77	Fadi Wazni	PCA SMB
78	Souleymane Traore	Directeur Fonds d'entretien routier
79	Mamadi Condé Thales	Administrateur des grands projets
80	Gabriel Curtis	Ministre des investissements publics et privés
81	Mamy Diaby	DGA ARTP
82	Ibrahima Kapi Camara	Directeur OGP
83	Dr Mohamed Awada	Directeur de l'hôpital Ignace Deen
84	Rémy Lamah	Ministre de la santé
85	Fatou Siké Camara	Directrice de l'hôpital Donka
86	Aziz Diop	Préfet de Kankan
87	Madifing Diané	Gouverneur de Labe
88	Zenab Nabaya Dramé	Ministre de l'enseignement technique et de la formation professionnelle
89	Mamadou Ballo	Ministre de la fonction publique et de la réforme de l'administration
90	Apha Ibrahima Keira	Ministre de la sécurité
91	Ousmane Bah	Ministre d'État, conseiller à la Présidence
92	Oumar Said Koulibaly	Ministre des Postes, télécommunication et économie numérique
93	Groupe des 518	Jeunes Acteurs pour le Changement (JAC 518)

Conakry, le 24 septembre 2021